COMMUNE DE FLÉRON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PERMIS UNIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne : Demande de permis unique.

Le demandeur est la SA UHODA, dont les bureaux se situent Rue Léon Frédéricq 14 à 4020 Liège.

Le terrain est situé Rue de la Clef 75 à 4621 Fléron, cadastré Retinne section B n° 476T.

Le projet consiste en **la transformation d'un bâtiment et de ses abords en vue de l'aménagement d'un car-wash** et présente les caractéristiques suivantes :
Plan de secteur : zone d'habitat
Guide communal d'urbanisme: Aire n°2.1 - Noyau urbain - Sous-aire commerciale en appui au centre urbain sur 50m de profondeur à partir du filet d'eau, Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire sur le solde
Schéma de développement communal : I.B.4 - Noyau urbain - zone en appui au centre urbain - habitat à vocation commerciale sur 50m de profondeur à partir du filet d'eau, III.A.1- Zone intermédiaire - Zone de parc habité – habitat sur le solde, Ligne de crête
et s'écarte du Guide communal d'urbanisme pour :
1) Superficie du volume annexe supérieur à 12% du volume principal,
2) Matériau de parement bardage alu,
3) Matériau de toiture - bardage métallique,
4) Profondeur du volume principal supérieure à 12 mètres,
5) Plus de 2 enseignes;
6) Absence de zone tampon latérale de 5m avec zone végétale de 3m,
7) Absence de zone tampon en aire différenciée de 10m avec zone végétale de 3m,
8) Aire de stationnement implantée dans la zone tampon,
9) Absence d'arbres haute tige tous les 4 emplacements de stationnement,
10) Largeur du totem supérieure à 1m.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu et date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le **17 mars 2021**	Le **22 mars 2021**	Lieu : **Service Urbanisme – Rue François Lapierre, 33 à 4620 Fléron** Date de clôture : **6 avril 2021** Heure de clôture : **à11h00**	**Par courrier ordinaire :** Rue François Lapierre, 19 à 4620 Fléron **ou** **Par courrier électronique :** enquete_urbanisme@fleron.be

Madame, Monsieur,

Le Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique en vertu de l'article 81, §2, premier alinéa du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des actes et travaux visés à l'article D.IV.4 du CoDT, est le Collège Communal.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1er du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'adresse suivante : Rue François Lapierre, 33 à 4620 Fléron.
- les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- les 23/03/2021 et 30/03/2021 jusqu'à 20 heures.
Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie après demande de rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355.91.51

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : http://www.fleron.be

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès des Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 Liège ou auprès du demandeur : SA UHODA, dont les bureaux se situent Rue Léon Frédéricq 14 à 4020 Liège.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Commune de Fléron dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Fléron, le 16 MARS 2021

La Directrice générale f.f.,

I. BERTHOLET

Commune de FLÉRON – Liège

Le Bourgmestre,

Th. ANCION